ROYAUME DU MAROC



MINISTERE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU

LES NOUVELLES INFLEXIONS DE LA POLITIQUE DE L'EAU

CYCLE DE CONFERENCES MINISTERIELLES
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
ENSA - MAROC

Jeudi 1 Février 2024





I. DONNEES CLIMAT ET TENDANCE DES RESSOURCES EN EAU

II. INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES

III. ORIENTATIONS ROYALES DANS LE DOMAINE DE L'EAU

IV. INFLEXIONS MAJEURES DE LA POLITIQUE DE L'EAU

V. GRANDS CHANTIERS ET PLAN D'URGENCE

. PNAEPI 20-27
. Logique d'équilibre des solutions de l'eau
. Les grands chantiers et plan d'urgence
. Illustrations

VI. L'EAU AFFAIRE DE PLANIFICATION ET DE GIRE

. PDAIRE, SNE, Développement du système d'information, PNE
. Cadre Institutionnel et mode de Gouvernance du secteur de l'eau
. Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)
. Recherche et développement

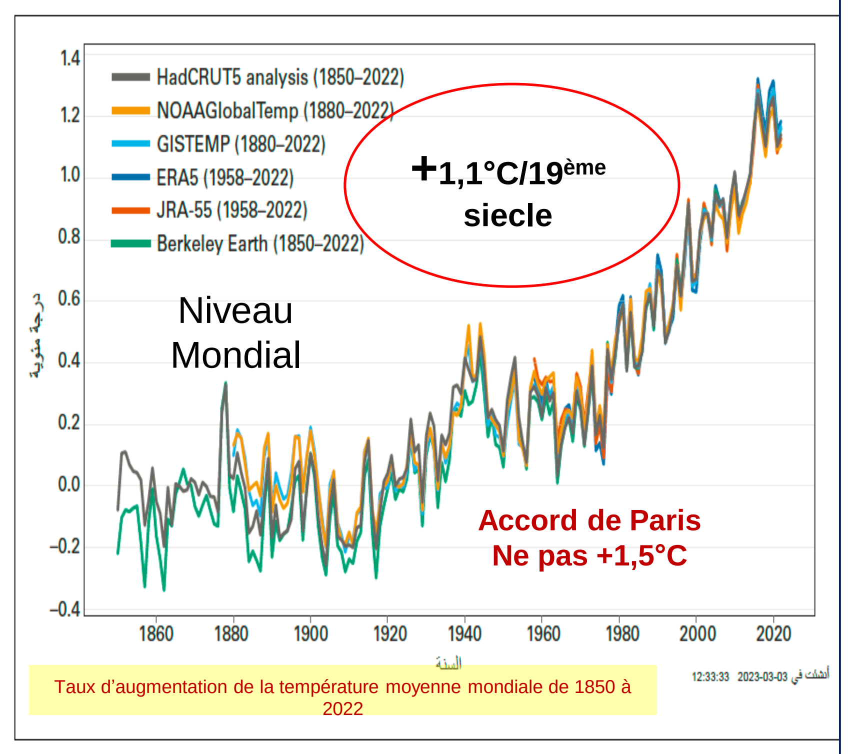
I.DONNEES CLIMAT ET TENDANCE DES RESSOURCES EN EAU





Ministère de l’Equiperment et de l’Eau





Taux d’augmentation de la température moyenne mondiale de 1850 à 2022

Evolution de la température moyenne annuelle au niveau national

°C

+1,8°C

Axe vertical : 16,0 – 16,5 – 17,0 – 17,5 – 18,0 – 18,5 – 19,0 – 19,5 – 20,0 – 20,5 – 21,0

Axe horizontal : 1981 – 1982 – 1983 – 1984 – 1985 – 1986 – 1987 – 1988 – 1989 – 1990 – 1991 – 1992 – 1993 – 1994 – 1995 – 1996 – 1997 – 1998 – 1999 – 2000 – 2001 – 2002 – 2003 – 2004 – 2005 – 2006 – 2007 – 2008 – 2009 – 2010 – 2011 – 2012 – 2013 – 2014 – 2015 – 2016 – 2017 – 2018 – 2019 – 2020 – 2021 – 2022 – 2023

Température Moyenne — Normale (1981-2010) — Température moyenne sur les 20 dérnières années (2004-2023)


Ministère de l’Equiperment et de l’Eau

DONNEES CLIMAT : TEMPERATURES PRECIPITATIONS ENNEIGEMENTS

Evolution du cumul des précipitations au niveau national

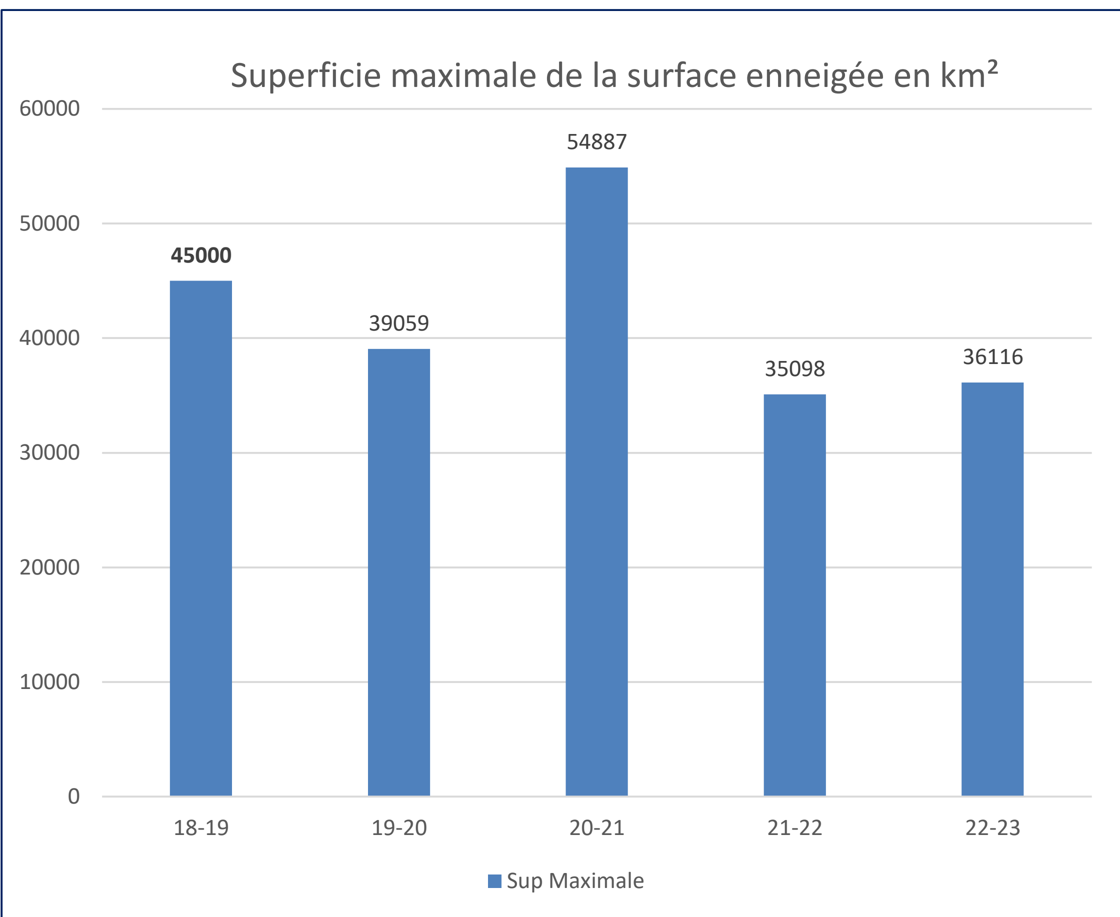
المديرية العامة للأرصاد الجوية
DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE
MAROC METEO

Précipitations(mm)

2023-2024
2022-2023
2021-2022
2020-2021
2019-2020
2018-2019
Normale

1ER Septembre 2023 – 29 Janvier 2024

Période de base: 1991-2020
Données: CGMS-Maroc




Ministère de l'Equiperment et de l'Eau



Apports en eau de surface MMm3/an

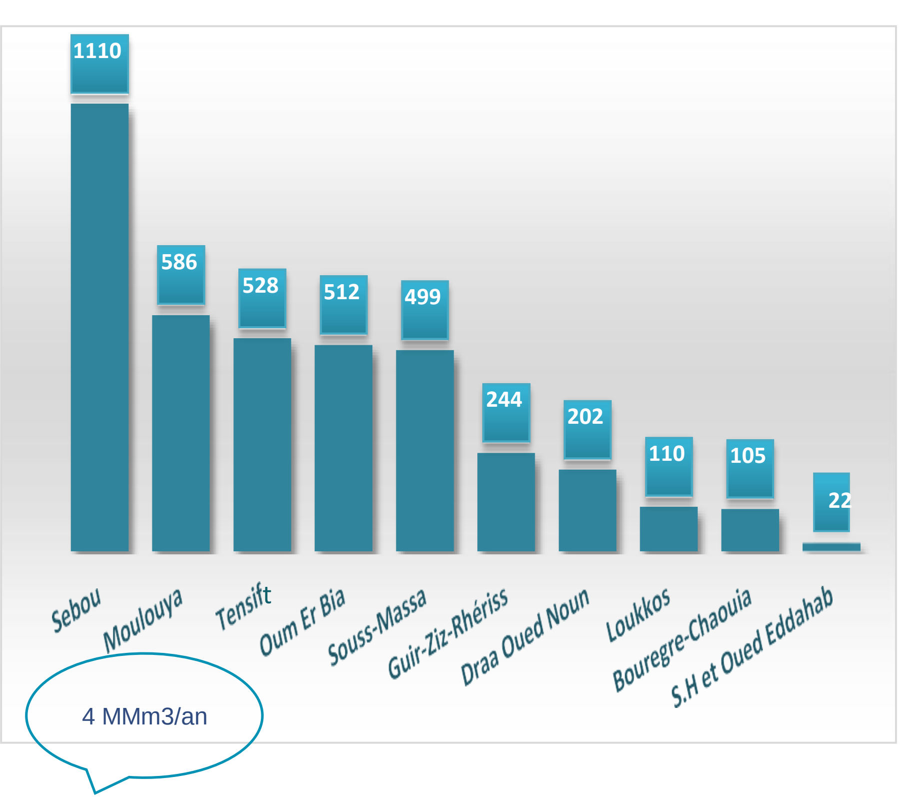
1945-2020: 18.1

1945-1980: 22.1

1980-2020: 14.6

Année	MMm3
1945	22.0
1946	23.0
1947	18.0
1948	17.0
1949	16.0
1950	25.0
1951	17.5
1952	18.0
1953	22.0
1954	21.5
1955	40.5
1956	4.0
1957	19.0
1958	17.0
1959	30.0
1960	19.3
1961	22.0
1962	48.0
1963	32.0
1964	20.0
1965	17.0
1966	10.0
1967	23.0
1968	38.0
1969	28.0
1970	32.0
1971	23.0
1972	12.0
1973	22.5
1974	11.0
1975	17.0
1976	28.0
1977	21.0
1978	22.5
1979	17.0
1980	9.0
1981	10.0
1982	7.0
1983	8.0
1984	7.5
1985	12.0
1986	10.5
1987	18.0
1988	17.0
1989	20.5
1990	19.0
1991	10.0
1992	3.0
1993	17.0
1994	4.0
1995	33.0
1996	32.0
1997	30.0
1998	5.0
1999	6.0
2000	14.3
2001	9.9
2002	18.2
2003	20.3
2004	7.2
2005	12.7
2006	7.9
2007	6.8
2008	35.0
2009	42.0
2010	20.0
2011	7.5
2012	25.0
2013	8.0
2014	20.5
2015	6.4
2016	12.[illegible]
2017	18.0
2018	10.3
2019	7.2
2020	10.1

Resources en eau souterraines exploitables au niveau des bassins hydrauliques (Mm^3/an)




Ministère de l'Equipement et de l'Eau



DONNEES RESSOURCES EN EAU : Ratio des ressources en eau/habitant/an

Ressources disponibles renouvelables par hab (m3/habitant/an)

NOTE: les ressources renouvelables correspondent à la quantité maximale estimée d'eau disponible pour un pays en année moyenne en considérant une période de référence longue : source : Nations Unies (Rapport Mondial sur l'Eau, 2006)

Potentiel Limité : 606 m³/hab./an (ratio des ressources en eau naturelles par habitant

- **1960**: la dotation était de **2560** m3/ hab./an
- **2005**: la dotation était de **731** m3/ hab./an
- **2015**: la dotation était de **645** m3/ hab./an
- **Dotation Actuelle : 606** m3/hab./an inférieure à 1000 m3/hab./an reconnue comme seuil de pénurie d'eau.



Ministère de l'Equiperment et de l'Eau

DONNEES RESSOURCES EN EAU : APPORTS D'EAU AU NIVEAU DES BARRAGES


Ministère de l'Equiperment et de l'Eau

DONNEES RESSOURCES EN EAU : APPORTS D'EAU AU NIVEAU DES BARRAGES



DONNEES RESSOURCES EN EAU : APPORTS D'EAU AU NIVEAU DES BARRAGES

Situation des ressources en eau souterraines

Exploitation excessive des ressources en eau souterraines

Année hydrologique septembre 2022 à août 2023:

- la plupart des réservoirs d'eau ont enregistré une baisse du niveau d'eau, avec les baisses les plus importantes enregistrées au niveau des réservoirs de Tadla (-5), de Beni Amir (-4), de Souss (-4) et de Chtouka (-1,5)

Les apports enregistrés par bassin entre le 1er sept 2023 et le 30 Janvier 2024

LES BASSINS	Les apports enregistrés entre le 1er sept 2023 et le 30 Janvier 2024 (Mm3)	L'écart par rapport à la normale durant la même période (%)	L'écart par rapport à l'année dernière (%)
Loukkos	35	-94	-92
Moulouya	125	-71	-66
Sebou	128	-92	-84
Bouregreg-chaouia	23	-92	-80
Oum er rbia	255	-77	-32
Tensift	56	-64	74
Souss massa	16	-94	-68
Draa oued noun	8	-96	-33
Guir Ziz Rheris	21	-68	94
TOTAL	669	-85	-70

Le taux de remplissage des barrages du pays au 30 Janvier 2024

Les réserves disponibles au niveau des retenues des barrages en date du 30 Janvier sont de l'ordre de 3,73 milliards de m3


II. INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES



153
Grands barrages
Capacité totale 20 MMm^3

141
Petits et moyens barrages

15
Stations de dessalement de l'eau de mer
Capacité de production 192 Mm^3

17
Ouvrages de transfert

Bienfaits

Généralisation de l'approvisionnement en eau potable

Amélioration du taux d'accès à l'eau potable en milieu rural à 98,6%

Irrigation de plus de 2 Millions d'hectares (Publics et Privés)

Adaptations aux phénomènes extrêmes (inondatrions et sécheresses) / CC

Contribution à la production énergétique du pays



Ministère de l’Equiperment et de l’Eau

FOURNITURES D’EAU A PARTIR DES BARRAGES

La période 2018 à 2023 a été marquée par une succession d’années sèches, avec des taux de déficit annuels successifs enregistrés estimés à 54%, 71%, 59%, 85% et 66% par rapport à la moyenne annuelle des apports d’eau

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Les apports	10801	6017	3818	5299	1989	3907
Le remplissage des barrages le 31 Août chaque année	8918	7635	6287	6529	4162	4335
Les fournitures d'eau d'irrigation	2616	3176	2884	2019	1780	1394
Les fournitures d'eau potable	743	853	901	974	1130	998

+Exploitation des eaux souterraines

Malgré la diminution des réserves en eau des barrages, les besoins en eau potable sont satisfaits à travers :

- Le recours au dessalement de l'eau de mer, notamment à Agadir, Al Hoceima, Safi et El Jadida;
- Renforcer l’approvisionnement en eaux souterraines;
- Donner la priorité à l'eau potable en fonction de la réserve d'eau disponible, puis déterminer les programmes d'approvisionnement en eau d’irrigation en coordination avec le Ministère de l’agriculture.



IV. INFLEXIONS MAJEURES DE LA POLITIQUE DE L’EAU



ORIENTATIONS ROYALES A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION DE LA DEUXIÈME ANNÉE LÉGISLATIVE DE LA ONZIÈME LÉGISLATURE : 14 OCTOBRE 2022

Sa MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI que Dieu l'assiste a donné ses orientations stratégiques lors de son discours du 14 octobre 2022 pour le développement du secteur de l'eau. Ces orientations à savoir :

1. Accélérer la réalisation des projets du Programme national prioritaire de l'Eau 2020-2027;
2. Achever la construction des barrages programmés, la mise en place d'interconnexions hydrauliques et la réalisation de stations de dessalement de l'eau de mer. Ajoutons l'affermissement de l'orientation visant à assurer l'économie de l'eau, notamment en matière d'irrigation;
3. Lancer des initiatives et des projets plus ambitieux, par le recours aux innovations et technologies nouvelles, dans le domaine de l'économie de l'eau et de la réutilisation des eaux usées;
4. Accorder une attention particulière à une exploitation rationnelle des eaux souterraines et à la préservation des nappes phréatiques, en mettant fin au phénomène de pompage illégal et au creusement de puits anarchiques;
5. Garder à l'esprit que la question de l'eau n'est pas l'affaire exclusive d'une politique sectorielle isolée, mais qu'elle constitue une préoccupation commune à de nombreux secteurs;
6. Prendre en compte le coût réel de l'eau à chaque étape de la mobilisation de cette ressource, de considérer ce que cela implique en termes de transparence et de sensibilisation aux différents aspects de ce coût.




Ministère de l'Equiperment et de l'Eau



Axes du PNAEPI 20-27

1. Développement de l'Offre;
2. Gestion de la demande, économie et valorisation de l'eau;
3. Renforcement de l'eau potable en milieu rural;
4. Réutilisation des eaux usées traitées;
5. Communications et sensibilisation

Coût global actualisé : 143 Milliards Dirhams

La Commission Nationale de l'Eau Comprend :

- La Chefferie du Gouvernement;
- Le Ministère de l'Equipement et de l'Eau;
- Le Ministère de l'Economie et des Finances;
- Le Ministère de l'Intérieur;
- Le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, de Développement rural et des Eaux et forêts;
- L'ONEE



Séance de travail présidée par SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI que Dieu l'assiste, le 09 mai 2023



Accélérer le rythme de réalisation des projets de mobilisation des ressources en eau conventionnelles et non conventionnelles avec **coordination des programmes entre les secteurs intervenants**

LES TROIS LEVIERS DE LA POLITIQUE DE L'EAU

Eaux conventionnelles

- Grands barrages
- Moyens et petits barrages
- Projets de transferts d'eau
- Collecte des eaux pluviales
- Désenvasement des barrages

Eaux non conventionnelles

- Usines de dessalement de l'eau de mer
- Réutilisation des eaux usées épurées
- Recharge artifitielle des nappes

Accompagnement des réalisations par les actions de sensibilisation et de communication sur l'économie de l'eau

Gestion de l'eau

- Amélioration du rendement du réseau d'AEP
- Amélioration du rendement des canaux et conduites multiservices
- Programme d'efficacité hydraulique de l'ensemble des usages de l'eau
- Contrats de nappes



Ministère de l'Equiperment et de l'Eau

Eaux conventionnelles

Grands barrages

- **Mise en service de 4 grands barrages :**
  - ✓ Tiddas :province de Khémisset;
  - ✓ Todgha : province de Tinghir;
  - ✓ Agdz : Province de Zagora;
  - ✓ Fask : Province de Guelmim.
- **18 grands barrages sont en cours de réalisation** dont 3 seront surélevés et trois seront mis en service en 2024 (Mdez : province de Sefrou, Rhiss : province d'Al Hoceima et Koudiat Borna : province de Sidi Kacem);
- Lancement du barrage Boukhmiss : province de Khémisset.

Moyens et petits barrages

- **Moyens barrages**
  - ✓ 2023 : Lancement du barrage Tassa Wirgane :Province d'Al Haouz;
  - ✓ 2024 : Lancement de 4 barrages : Ain Ksob dans la Province de Benslimane, M'salit dans la province de Tata, Lemdad sans la province de Taroudant, Sidi Yaacoub dans la province de Tiznit.
- **Petits barrages**
  - ✓ Réalisation de 7 petits barrages par le MEE : Tizert, Mjouj, Id Boufous, Ain Smen Tazga, El Hank, Dhar Laasma;
  - ✓ 5 petits barrages en cours d'achèvement : Hrihira,Afsou,Est Mediterrannée, Taghoucht et Tikitane
  - ✓ Lancement du Barrage Foum Zguid;
  - ✓ Convention entre MEE et M.I pour réaliser 8 petits barrages.



Eaux conventionnelles

Projets de transferts d'eau

- Réalisation de la Tranche urgente du transfert de l'excédent d'eau du Bassin du Sebou au bassin du Bouregreg;
- Lancement de l'interconnexion du barrage Oued El Makhazine et du barrage Dar Khrofa;
- Finalisation de l'étude de transfert d'eau du bassin du Sebou vers les bassins du Bouregreg et de l'Oum Er Rbia

Désenvasement des barrages

- Désenvasement du barrage Ighboula dans la province de Midelt;
- Désenvasement du barrage Imi El Kheng dans la province de Taroudant : en cours;
- Réalisation de l'actualisation de la bathymétrie des barrages, pour avoir des données fiables sur l'envasement des barrages
- Lutte contre l'envasement des barrages à travers:
  - ✓ La réalisation des actions de reboisement;
  - ✓ des opérations de chasse des vases des vidanges de fond des barrages s'opérent en hydraulicité normale.

Collecte des eaux pluviales

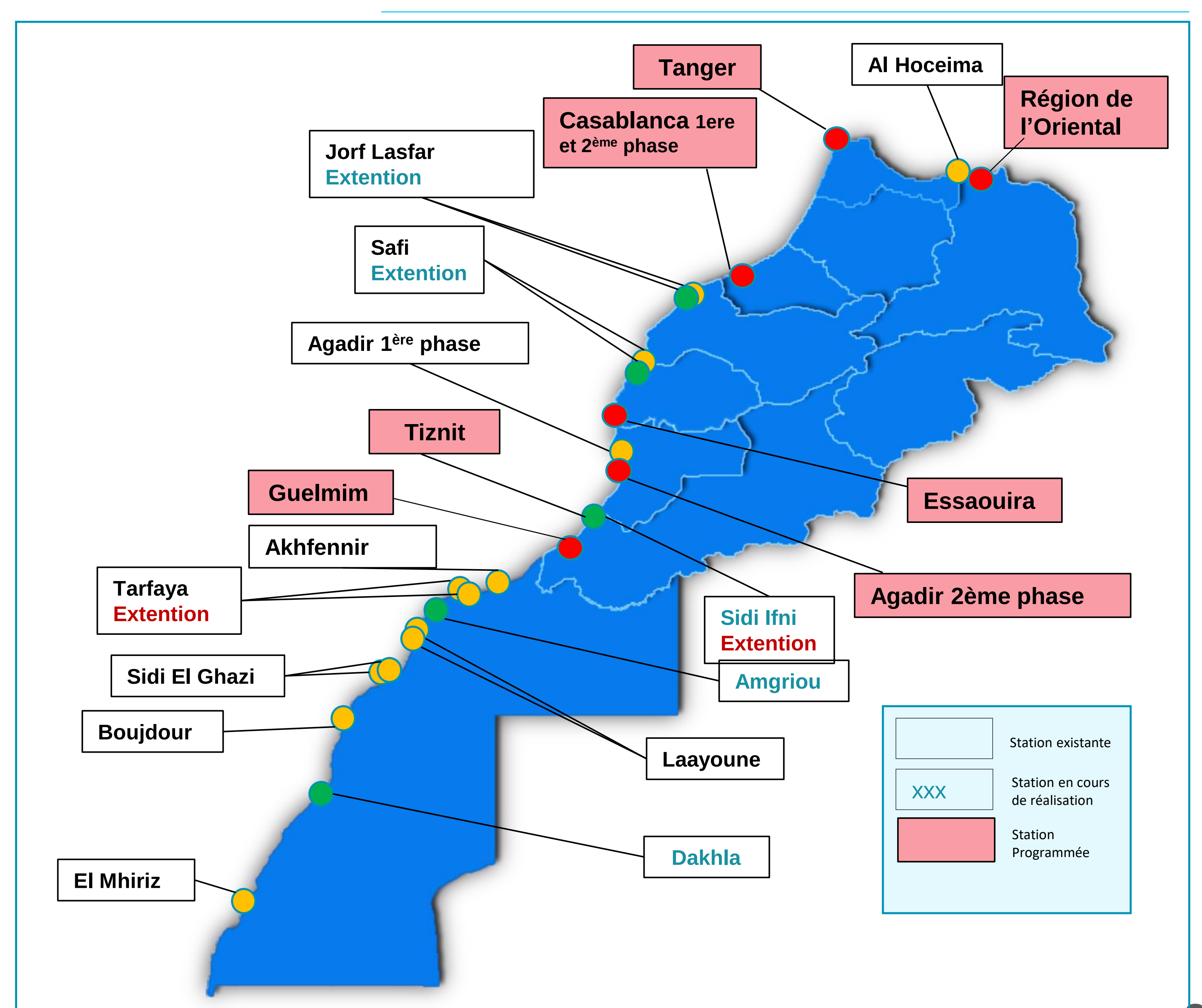
- Elaboration d'un programme de collecte des eaux pluviales :
  - ✓ 13 provinces en 2023;
  - ✓ 9 provinces en 2024;
- Consistance des réalisations:
  - ✓ Seuils pour la recharge des nappes;
  - ✓ Réservoirs de stockage d'eau;
  - ✓ Collectes des eaux pluviales à travers les toitures;
  - ✓ Métfias.

Eaux non conventionnelles

Usines de dessalement de l'eau de mer

- 2021 : 12 stations de dessalement de l'eau de mer d'une capacité de production de 145 Mm³/an;
- 2023 : 15 stations de dessalement de l'eau de mer d'une capacité de production de 192 Mm³/an
- 2030 : (16 stations en plus dont 5 en extension) :

Capacité de production totale: 1,460 Milliards de m³/an





Eaux non conventionnelles

Réutilisation des eaux usées épurées

- Accélération des projets de réutilisation des eaux usées pour atteindre 100 Mm3/an pour l'arrosage des espaces verts et des golfs à fin 2027;
- Situation à fin 2022: Volume réutilisé des eaux épurées : 32 Mm^3/an:
  - ✓ 10 communes utilisent 5 Mm3/an pour l'arrosage des espaces verts;
  - ✓ 3 projets de réutilisation de 8 Mm^3/an des eaux usées traitées pour l'usage industriel;
  - ✓ 28 golfs réutilisent 19 Mm^3/an des eaux usées traitées.

Recharge artificielle des nappes

- Réalisation de deux projets de recharge artificielle de la nappe de Feija dans la province de Zagora;
- 2023: lancement de réalisation de deux seuils de recharge artificielle pour les nappes au niveau des provinces d'Errachidia et Zagora;
- 2024 : lancement programmé des projets des seuils de recharge artifitielle des nappes au niveau des provinces de Midelt, Zagora et Errachidia;
- 2025-2028 : programmation de la réalisation de 22 projets des seuils de recharge artifitielle des nappes au niveau des provinces de Zagora, Errachidia, Tinghir et Figuig;



Gestion de l'eau

Amélioration des rendements des réseaux de distribution d'AEP

- Amélioration des rendements des réseaux de 77% actuellement à 78% en 2027 et 80% en 2030.

Amélioration du rendement des canaux et conduites multiservices

Programme d'efficacité hydrique de l'ensemble des usages de l'eau

Communication et sensibilisation



Accompagnement des réalisations par les actions de sensibilisation et de communication sur l'état des ressources en eau et sur l'économie de l'eau



Gestion de l'eau

Contrats de nappes

- 4 contrats de nappes signés : Al Haouz-Mejjat, Meski-Boudnib, Berrechid, et Feija;
- 14 Contrats de nappes en cours d'élaboration ou d'actualisation : El Mnasra, Drader-Soueir, Fès Meknès, Charf El Akab, Dakhla, Tadla, Guelmim, Bahira, Chtouka, Souss, Trifa, Rhiss-Nekor, Foum El Oued, et Plaine de Tadla;
- 15 Contrats de nappes seront élaborés : Bou Sebaa, TanTan, Ain Béni Methar, Figuig, Maâmora, Moyen Atlas, Bou Agba, Chaouia côtière, Bir Guendouz, Errachidia, Guelmima, Tinjdad, Jorf, Tafilalet.

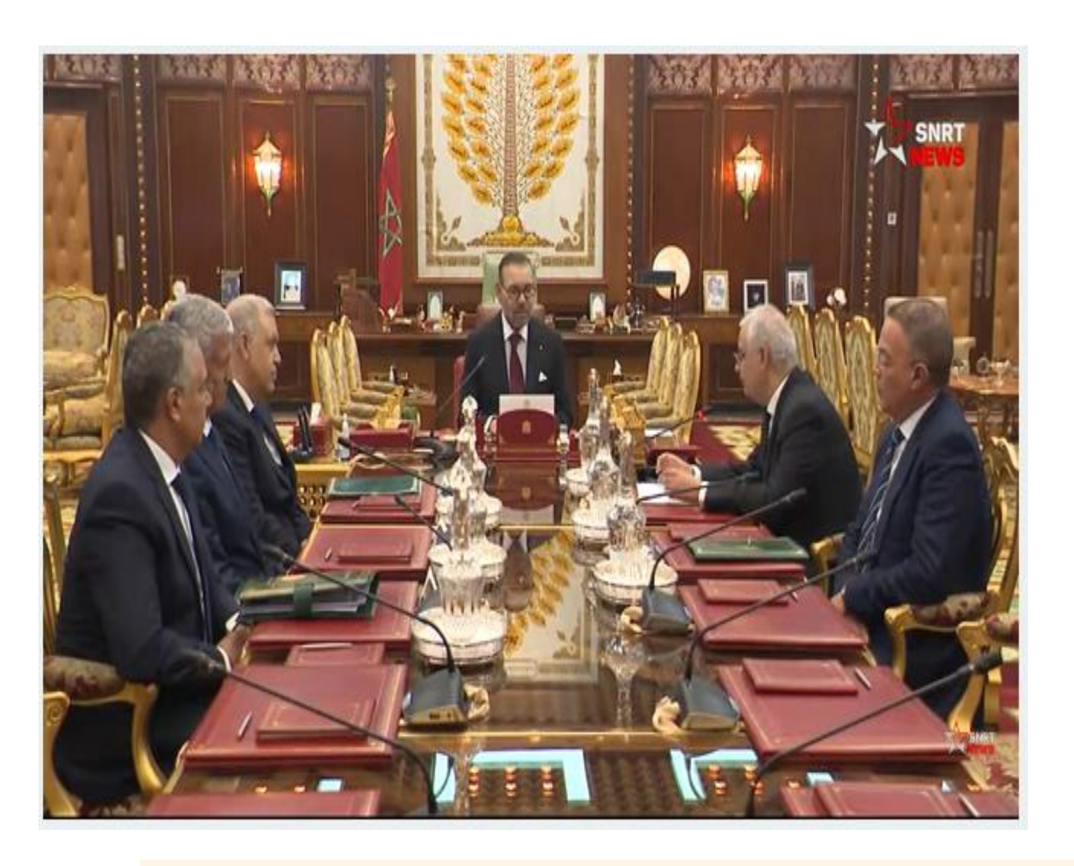
V. GRANDS CHANTIERS ET PLAN D’URGENCE







Les Hautes Directives Royales de SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI, que Dieu l'assiste lors de la séance de travail qu'il a présidé le 16 janvier 2024, sur la problématique de l'eau



- **L'accélération des chantiers programmés ayant un impact à moyen terme,** en particulier les barrages en cours d'exécution, l'interconnexion entre les bassins du Sebou, du Bouregreg et de l'Oum Er Rbia, le programme national des stations de dessalement de l'eau de mer, le programme de réutilisation des eaux usées épurées, le programme de l'économie de l'eau au niveau des réseaux d'adduction et de distribution de l'eau potable et d'irrigation;
- **les départements et organismes concernés doivent redoubler de vigilance et d'effort** pour relever le défi de la sécurité hydrique et assurer l'approvisionnement en eau potable à l'échelle de toutes les localités du Royaume;
- **Le gouvernement doit instaurer une communication transparente et régulière** en direction des citoyens sur les évolutions de la situation hydrique et sur le plan des mesures d'urgence qui seront mises en œuvre, tout en renforçant la sensibilisation du grand public à l'économie de l'eau et à la lutte contre toutes les formes de gaspillage ou d'usages irresponsables de cette matière vitale.

Le Plan d'action d'urgence présenté devant le Souverain, et décliné au niveau des différents systèmes hydrauliques du Royaume, prévoit une diversité de mesures comprenant, à court terme, la mobilisation optimale des ressources au niveau des barrages, des forages et des stations de dessalement existantes, la réalisation d'équipements urgents d'adduction et d'approvisionnement de l'eau, et là où la situation l'exige des mesures éventuelles de restriction de l'eau d'irrigation ou des débits de distribution.



- Accélération du rythme de réalisation des barrages;
- Mise en place des barges flottantes dans les retenues des barrages Rhiss, Mohamed Ben Abdelkrim Al Khattabi, Mechraa Hammadi, Al Wahda, Dar Khrofa, Kharroub, Agdz,…
- Réalisation des forages de reconnaissance et d'exploitation pour assurer et renforcer l'approvisionnement en eau potable des villes, centres et douars ;
- Activation et lancement des nouvelles usines de dessalement de l'eau de mer (Safi, Jorf Lasfar, Dakhla, Casablanca, Agadir, Nador) ;
- Acquisition des stations monoblocs de dessalement de l'eau de mer et de déminéralisation des eaux saumâtres pour renforcer l'approvisionnement en eau potable de la population rurale ;

- Acquisition et location des camions citernes pour approvisionner la population rurale déficitaire en eau potable ;
- Réutilisation des eaux usées épurées pour l'arrosage des espaces verts et des golfs ;
- Economie de l'eau au niveau des réseaux d'adduction et de distribution de l'eau potable ;
- Reconverion à l'irrigation localisée;
- Circulaires du Ministère de l'Intérieur pour l'activation des commissions de vigilance pour le suivi de la situation hydrique au niveau territorial et la mise en place des mesures de l'économie de l'eau;
- Campagne de communication et de sensibilisation sur l'état des ressources en eau et sur l'économie de l'eau.



REGION CASABLANCA SETTAT

- Réalisation de la Tranche urgente du transfert du Sebou vers le Bouregreg: Apports transfert du BGS à SMBA: 151,112 Mm^3 du 28/8/2023 au 31/01/2024 ;
- Projets de renforcement de l'AEP de Casablanca Sud pour réduire le déficit hydrique (renforcement par l'eau dessalée de Jorf Lasfar, adduction AEP Jorf Daourat et Daourat Casablanca Sud);
- Raccordement des réseaux de Casablanca Nord et de Casablanca Sud;
- Achèvement des forages exploratoires et acquisition de stations monoblocs de dessalement en vue de renforcer l'eau potable de Settat et Berrechid ;
- Soutenir l'approvisionnement en eau potable des communautés rurales par camion citerne ;
- Programme de réutilisation des eaux usées épurées;

REGION TANGER TETOUAN AL HOCEIMA

Système Tanger-Assilah

- Travaux de réalisation d'un projet de transfert d'un volume de 100 millions de mètres cubes du barrage Oued El Makhazine au barrage Dar Khroufa;
- Mise en place de barges flottantes dans les barrages pour exploiter l'eau des retenues des niveaux inférieurs;
- Lancement de la réalisation du Barrage Ayacha;
- Lancement de l'étude de dessalement de l'eau de mer pour renforcer l'AEP de Tanger;
- Programme de réutilisation des eaux usées épurées.

Al Hoceima

- Aménagement et raccordement de deux forages à Imzouren au système d'Al Hoceima pour réduire le déficit ;
- financement des barges flottantes aux barrages Rhiss et Mohammed Ben Abdelkrim Al Khattabi.

REGION SOUSS MASSA

- Mise en service de la station de dessalement à Chtouka Ait Baha pour renforcer l'AEP du grand Agadir et l'irrigation du périmètre de Chtouka;
- Extention de la station de dessaslement pour l'AEP et réalisation d'une autre pour l'irrigation des périmètres du Souss;
- Réalisation de forages pour soutenir l'eau potable de Taroudant ;
- Acquisition d'usines mobiles de dessalement d'eau de mer pour Ait Baha et Taghazout et zones rurales déficitaires;
- Programme de réutilisation des eaux usées épurées.

VI. L’EAU AFFAIRE DE PLANIFICATION ET DE GIRE



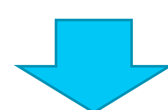

Ministère de l'Equiperment et de l'Eau

PDAIRE :7 PDAIRE ont été approuvés par les conseils d'administrations des ABHs
3 PDAIRE en cours d'approbation

Territorial au National

STRATEGIE NATIONALE DE L'EAU EN COURS D'ACTUALISATION
Axes Stratégiques

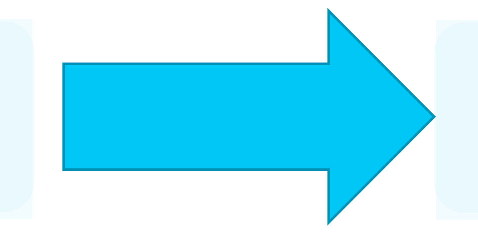
- Etudes des ressources en eau et de leurs possibilités de mobilisation de l'eau
- Etudes des besoins en eau sectoriels
- Etudes des bilans
  Confrontation des Ressources en eau et des besoins en eau
- Feuilles de routes des solutions de mobilisation des ressources en eau additionnelles pour un équilibre à court, moyen et long term



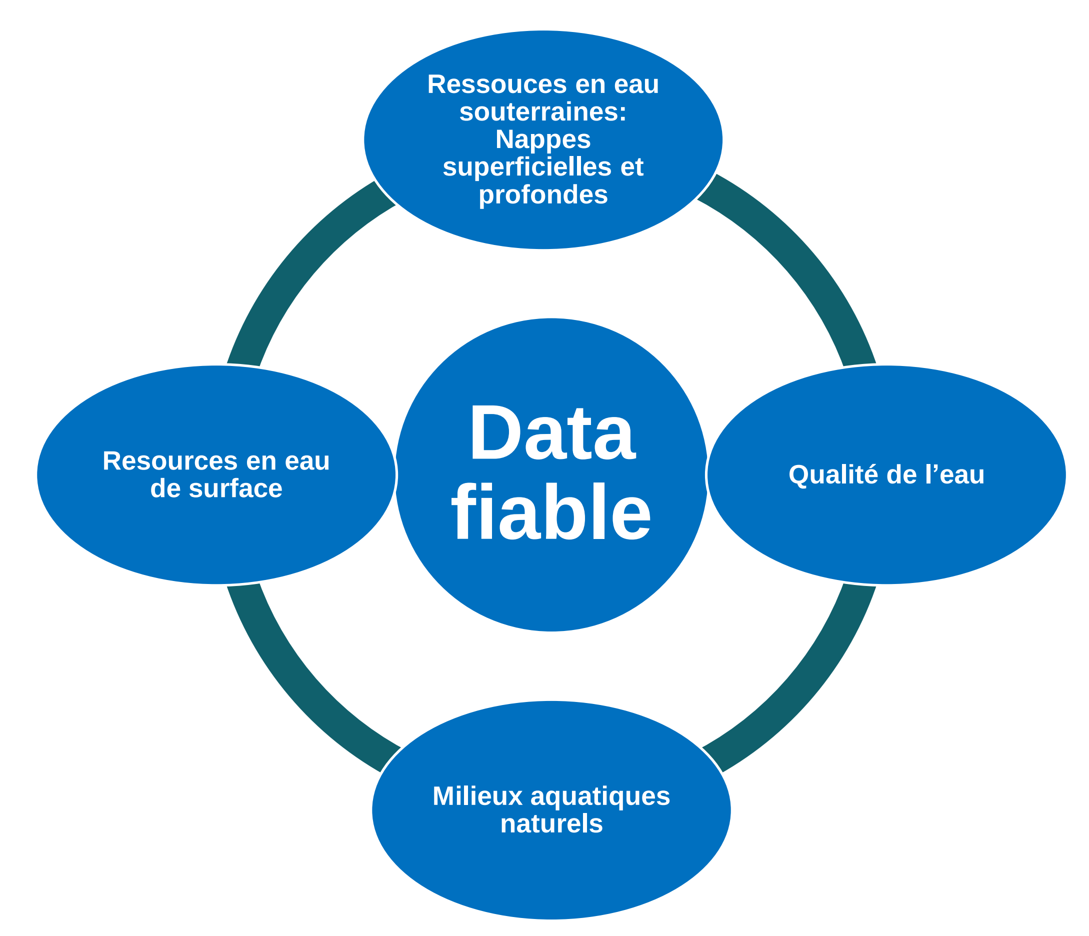
- Un Portefeuille intégré d'actions sur la demande, la mobilisation de l'eau et l'environnement
- Réformer le cadre juridique, institutionnel et de gouvernance pour soutenir la nouvelle stratégie de l'eau
- Développement d'un cluster de l'eau



Développement d'un système d'information



PNE pour un horizon de 30 ans : tenant compte des Orientations Royales, du NMD des PDAIRE





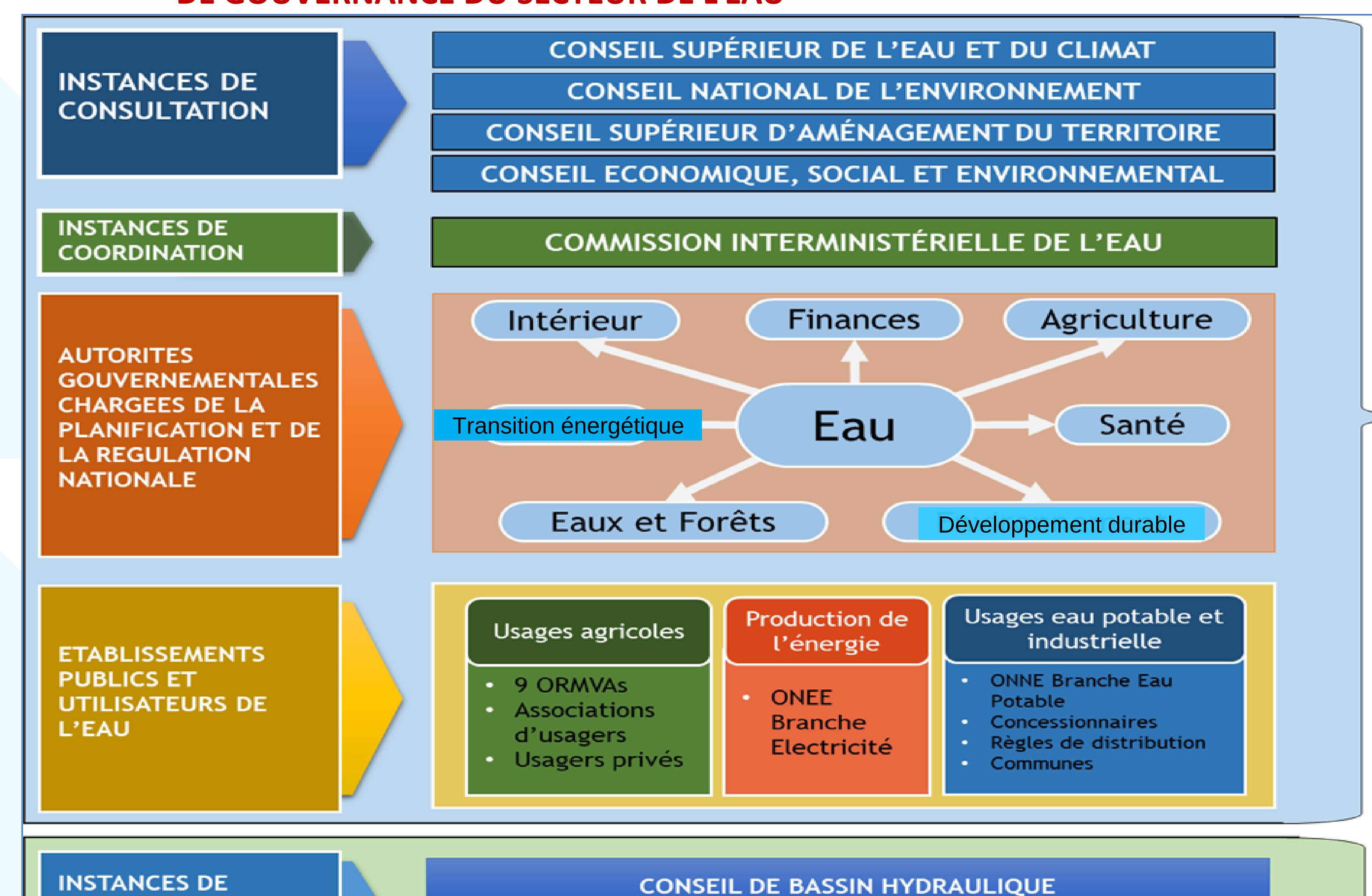
Ministère de l'Equiperment et de l'Eau

CADRE INSTITUTIONNEL ET MODE DE GOUVERNANCE DU SECTEUR DE L'EAU

Responsabilités partagées en matière de gestion et de planification intégrées et de gouvernance de l'eau

Gouvernance

- Règles et principes de la GIRE
- **Nouvelles prérogatives des ABHs** (suivi des projets de l'assainissements, de l'économie de l'eau, du REUSE, Réalisation des petits bges et collecte des eaux pluviales…)





GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU

LA GIRE

«***Processus favorisant le développement et la gestion coordonnée de l'eau , des territoires et des ressources qui s'y rapportent en vue de maximiser de manière équitable le bien-être économique et social, sans toutefois compromettre la pérennité des écosystèmes vitaux*** » (**GWP:** The **Global Water Partnership**).

LA GIRE

La planification et la gestion de l'eau au Maroc se réalise selon les principes de la GIRE dans l'élaboration des PDAIREs, SNE, PNE

La gestion quotidienne de l'eau avec GIRE (considération de toutes les ressources en eau conventionnelles et non conventionnelles, des besoins en eau selon les territoires et des genres, approche participative des planificateurs, utilisateurs, société civile, chercheurs dans le domaine de l'eau, valorisation et développement durable…)

Les principes directeurs de la GIRE approuvés lors de la conference (CNUED) a Rio de Jenerio juin 1992

Dans la réglementation Marocaine

La Loi 10-95 sur l'eau et la loi 36-15 relative à l'eau: une avancée majeure dans le dispositif de gestion intégrée des ressources en eau au Maroc.



Ministère de l'Equiperment et de l'Eau

Recherche & développement

Levier essentiel de la gouvernance durable des ressources en eau

Accompagner les progrès scientifiques et technologiques dans le domaine de l'eau

CONVENTIONS DE PARTENARIAT

- EHTP
- EMI
- Université Sidi Med Ben Abdellah Fès
- CNESTEN
- CRTS
- Université Mohammed VI polytechnique Benguérir
- 40 conventions signées dans le domaine de la météorologie

MERCI POUR VOTRE ATTENTION